Compte rendu de la réunion fête foraine du 16 novembre 2026

Présents :

-pour la mairie, Eric Chevalier, C Vellieux (Protocole Evénementiel), T Bigot (Police municipale), V Fourcroy (Val Saint André), deux agents du Service communal d'hygiène et de santé, un membre du cabinet du maire et un représentant du centre de secours.

-pour le CIQ, Michel Braunstein, Hubert Capes, Michel Kapferer.

Mr Chevalier a indiqué, qu'en dépit de l'absence du représentant des forains (Mr Bailly-Maître) actuellement hospitalisé, il n'a pas souhaité décaler cette réunion de travail.

Fermeture du parking de délestage

Le CIQ a rappelé que, dans son courrier du 15 avril 2026, madame Joissains avait précisé qu'à l'avenir *« l'accès à ce parking sera condamné de manière effective et durable »*. Mr Chevalier a indiqué qu'il n'était évidemment pas question de remettre en cause cet arbitrage.

Le CIQ a indiqué ensuite que 6 grands poteaux EDF étaient actuellement déposés dans l'enceinte du parking et qu'il ne souhaitait pas que cela fournisse le prétexte à la répétition de l'opération de l'an dernier qui, à l'occasion de l'entreposage d'engins de chantier au début de la foire, a conduit à ce que le site soit réoccupé par des voitures de particuliers. Mr Chevalier a donné toute assurance en ce sens. Si ces poteaux sont encore positionnés dans le parking de délestage en janvier, le CIQ prendra l'attache de Mr Chevalier pour lui rappeler cet engagement.

Le CIQ a été conduit aussi à rappeler sa ferme opposition à l'implantation d'un parc canin sur cet emplacement.

Modalités de stationnement

Le CIQ a indiqué que l'implantation de potelets de sécurité dans l'avenue des Déportés et rue Coubertin, avant la foire, avait représenté un grand progrès mais il a aussi précisé que des points noirs subsistaient le long de l'avenue des Ecoles militaires (côté pharmacie), autour du rond point situé devant la traverse Saint Pierre ainsi qu'au bas de la rue Coubertin et surtout sur le parking situé devant la piscine Pour que ces difficultés ne se reproduisent pas , le CIQ demande à ce que des potelets de sécurité soient implantés sur l'avenue des Ecoles militaires (la largeur du trottoir le permet) et que des barrières mobiles soient installées autour du rond point.

Pour ce qui est du parking piscine, Mr Bigot a rappelé que l'an dernier, durant la foire, 49 contraventions ont été dressées et que 14 dépôts en fourrière avaient été effectués. S'agissant du poste mobile de police installé devant la piscine pendant toute la durée de la foire, il a été demandé qu'il le soit les mercredis et les week-ends mais aussi que l'action préventive de la police municipale soit plus efficace.

Information du public

Compte tenu de la fermeture effective du parking de délestage (environ 70 places) , il est indispensable de faire une information à

destination du public indiquant que l'accès à la foire désormais ne peut plus se faire en voiture individuelle mais uniquement à pied, à vélos ou en transport en commun. A cet égard, il faut notamment détailler toutes les lignes de transport desservant la foire et ne pas faire l'impasse sur la ligne 13. A cet effet, l'article prévu dans le Mag de janvier 2027 doit être beaucoup plus explicite que celui de l'an dernier (qui mentionnait à tort l'utilisation possible du parking de délestage !). Ce message doit être martelé.

Le CIQ a aussi demandé à ce qu'un système de navettes soit prévu à l'identique de ce qui a été mis en place en 2025 pour desservir Bibémus par le titulaire de la délégation de service public, en l'occurrence Keolis et qui a bénéficié à 933 utilisateurs entre juin et septembre 2025. Pour le CIQ, ce système devrait être prévu pour les jours de grande affluence (mercredi et week-end). Mr Chevalier a été sensible à ce message et verra, avec la métropole et Kéolis si un tel dispositif peut encore être mis en place pour 2027.

La question des nuisances sonores a aussi été abordée. Le dispositif en place fonctionne bien (avec un bruit maîtrisé par les divers stands et un arrêt de la musique à partir de 20h) mais il peut, le cas échéant, être remis en question par l'arrivée d'une nouvelle attraction qui peut poser problème. Le CIQ demande à ce que la plus grande vigilance persiste à ce sujet et que la police municipale intervienne en cas de plainte. Si des nuisances sonores récurrentes se produisaient, ce qui n'a pas été le cas en 2026, le service communal d'hygiène et de santé peut aussi être alerté (0442919357).

Points connexes

La question de la trop faible végétalisation du parking Carcassonne a aussi été abordée. Le CIQ a regretté que le projet initial qui prévoyait une série de « poches » de parkings juxtaposées entourées sur les quatre côtés par des haies ait été abandonné.

Il a été convenu que, lors de la prochaine foire, les services de la mairie repéreront les endroits restant disponibles entre les divers stands et qui sont susceptibles d'accueillir des espaces de végétation complémentaires pour rendre ce parking un peu plus vivable notamment l'été.

La question du nombre insuffisant de bornes de paiement a aussi été posée. Sur ce point, Mr Chevalier a indiqué qu'il n'en était pas question et qu'au contraire la municipalité était engagée dans une nouvelle politique de stationnement en surface qui fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal du 20 novembre fondée notamment sur le recours exclusif au paiement via des smartphones (horodateurs virtuels).

Mr Chevalier a aussi fait état d'un constat surprenant en l'occurrence l'existence sur la ville d'Aix de près de 2000 voitures bénéficiant à tort de l'affichette PMR (personnes à mobilité réduite) et ce sans justification. Ce constat devrait conduire à une remise en cause de cette facilité de parking pour les voitures et personnes concernées.

Le bal des pompiers qui a eu lieu cet été le 22 août et qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions, devrait être reconduit l'année prochaine sans doute fin août.

La foire aux manèges 2027 aura lieu du 6 février au 14 mars.

Michel Braunstein